

LA SUPPRESSION de 400 places de parking décriée

Une action d'information visant à préserver les places de parking sur le boulevard de Waterloo a été menée samedi

En mars dernier, Pascal Smet (SPA), le ministre bruxellois de la Mobilité, annonçait en grande pompe le projet régional de création d'une piste cyclable le long de la petite ceinture. Un projet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre car il prévoit la suppression de 800 places de

parking en surface, dont 400 directement situées sur le tronçon du boulevard de Waterloo et de l'avenue de la Toison d'Or. Un projet vivement décrié par les membres de l'ASBL Droit de rouler et de se parquer (DRP) qui ont organisé, ce samedi, une action d'information. Plusieurs

ballons dénonçant le projet de Pascal Smet étaient ainsi attachés aux voitures avec des slogans comme par exemple *Touche pas à notre parking*. Des flyers ont également été distribués aux automobilistes.

"Nous ne sommes certainement pas opposés à la pratique du vélo,

au contraire ! Mais nous estimons qu'il est primordial de préserver le parking existant en surface car sinon, c'est l'attractivité du commerce local qui va prendre un coup !", explique Jacques Delière, président de l'ASBL.

LE PROJET PRÉVOIT en effet la construction de deux pistes cyclables de part et d'autre de ce tronçon. "Selon nous, il faut conserver le projet de piste cyclable du côté de l'avenue de la Toison d'Or, et renoncer à celui concernant le tronçon du boulevard de Waterloo", explique Jacques, qui a toujours vécu à Bruxelles.

"Nous ne sommes

pas du tout un lobby pro-voiture, mais il convient de penser la mobilité future de manière efficace et équilibrée. Or, en voulant créer deux pistes cyclables, le ministre Smet rompt cet équilibre. Cela ne sert à rien de faire la guerre à la voiture à tout-va. Il faut une vision globale et c'est ce qui manque dans ce projet", ajoute Jacques. "Il doit être à l'écoute de la réalité des Bruxellois, ce qui n'est pas le cas actuellement. Vouloir supprimer 400 places qui rendent service aux Bruxellois et aux commerçants, c'est irresponsable", ajoute le président de l'ASBL qui s'était notamment opposé, avec succès, au projet de création de la ligne de tram 71 à la chaussée d'Ixelles.

Arnaud Farr



"Smet doit être à l'écoute de la réalité des Bruxellois !"



Jacques Delière, à gauche, et les membres de l'association s'opposent au projet de Pascal Smet. © DEMOULIN

Une grande action d'information a été réalisée ce samedi au niveau du boulevard de Waterloo. © DR

"UN MANQUE DE VISION dans la gestion des chantiers"

L'association Droit de rouler et de se parquer (DRP) déplore la trop lente exécution de plusieurs chantiers actuellement en cours de réalisation dans la capitale

L'association Droit de rouler et de se parquer (DRP) milite depuis plusieurs années en faveur d'une politique de mobilité plus efficace, en analysant les projets régionaux de mobilité et en défendant l'intérêt général des automobilis-

tes. Cette association jette un regard critique sur la manière avec laquelle Pascal Smet (SPA), ministre de la Mobilité, gère plusieurs grands chantiers en cours de réalisation dans la capitale. À commencer par la gestion du chan-

tier du boulevard Général Jacques qui vise à rénover les trottoirs et la piste cyclable. "Ce chantier avance trop lentement et nous critiquons le fait que le Pascal Smet n'ait pas accepté notre proposition d'imposer 90 heures de travail par semaine dans le cahier des charges. Cet axe est très fréquenté et engendre d'importants problèmes de circulation. Nous estimons qu'il faut engager des moyens supplémentaires pour accélérer ce chantier", explique Jacques Delière, le président de l'ASBL.

AUTRE CHANTIER CRITIQUÉ : le tracé de la future ligne de tram 9 qui reliera à l'avenir la station de métro Simonis à la salle de concert du Palais 12, en traversant le plateau du Heysel. "Le tracé du tram doit

notamment passer par l'avenue Général De Ceuninck, entraînant un saccage du parking en surface. Encore une fois, nous déplorons le manque de vision globale dans ce chantier", explique Jacques Delière.

La lenteur de l'avancement du chantier en cours à la Porte de Ninove est également pointée du doigt, tout comme les problèmes de mobilité qu'il engendre. Enfin, l'aménagement du boulevard Reyers est, selon l'association, "irrationnel par rapport aux besoins en termes de mobilité car il prévoit une surface disproportionnée pour les piétons et cyclistes, ce qui va de facto engendrer d'importants embarras de circulation, y compris dans les petites rues avoisinantes", conclut Jacques Delière.